

NOE SECURITE

ZA LA PAGANIE 46700 PUY L'EVEQUE

Tél. : 05.65.22.49.04 - Fax : 05.65.22.49.04 - Site WEB : http:\\

Adresse de livraison

SARL ES GOURMET
SAVEURS ET EMOTIONS
92 Imp. du bois des carrieres
46090 MAXOU
05 65 31 38 96
traiteur@saveurs-et-emotions.com

SARL ES GOURMET
SAVEURS ET EMOTIONS
92 Imp. du bois des carrieres
46090 MAXOU

Facture

N° 21004593

13/11/2024

N° Intracom. client :
Date de règlement : 13/11/24
Mode de règlement : A réception de facture

Référence	Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire	% Rem.	Montant H.T.	Code TVA
	INTERVENTION DU TECHNICIEN M. GIRARDIN PHILIPPE						
	MAINTENANCE PREVENTIVE ANNUELLE						
VERIFACLAS4R	Vérification alarme type 4 radio	Unité	3	10,00		30,00	1
VERIF.	Vérification annuelle extincteur selon le § 4 de l'Article Règlementaire MS 38	Unité	6	7,16		42,96	1
	PIECES DETACHEES						
PLASTO	Plastoscellé	Unité	6	0,50		3,00	1
JTROB	Joint robinetterie pour extincteur	Unité	3	3,00		9,00	1
JT	Joint de tête CO ²	Unité	3	0,65		1,95	1
VAC	Vacation	Unité	1	18,00		18,00	1
FF	Frais Facturation	Unité	1	3,00		3,00	1
1	Sensible au développement durable, Noé Sécurité pratique	Unité					1
2	Systématiquement le tri pour le recyclage des produits	Unité					1
3	Périmés avec les garanties de fiabilité et de traçabilité.	Unité					1

Détail de la TVA

Coordonnées bancaires : FR76 1120 6000 8100 6665 1305 389

BIC : AGRIFRPP812

Code	Taux	Montant
1	20,00	21,58

Exonération de TVA, article 262 ter, I du CGI.

Nous nous réservons la propriété des matériels et fournitures jusqu'au paiement complet du prix par l'acheteur. Notre réserve de propriété porte aussi bien sur les marchandises que sur leur prix si elles ont déjà été revendues (Loi N° 80.335 du 12 Mai 1980).

Total Brut HT : 107,91
Remise :
Escompte :
Frais de Port :
Frais de Facturation :

Total HT Net : 107,91
TVA : 21,58
Total TTC : 129,49
Acompte :
Net à Payer : 129,49 EUR

(Montant indicatif en Francs : 849,40)

Taux des pénalités exigibles à compter du lendemain de la date de règlement en l'absence de paiement : 0, %

En cas de retard de paiement, une pénalité forfaitaire de 40 euros sera due au titre des frais de recouvrement.